



**AUDITEURS
ASSOCIÉS**

Société membre de la
Compagnie Régionale des
commissaires aux comptes
de Toulouse

**Marc ANGLES
Nicolas DEJEAN
Pierre-Baptiste PRUVOST**
Commissaires aux comptes

18 rue des Cosmonautes
31400 TOULOUSE
T. 05 62 71 48 00
aatoulouse@auditeurs-associes.com

www.auditeurs-asocies.com

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ARIEGE

Association

**LABARRE
LE COULOUMIE
09000 FOIX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2023

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ARIEGE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ARIEGE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ARIEGE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en pied de page du présent rapport et en fait partie intégrante ¹

Fait à TOULOUSE, le 19 Avril 2024

Auditeurs Associés MP

Nicolas DEJEAN

Commissaire aux comptes

¹ Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annexes

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	30/06/2023				30/06/2022	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	14 876	14 876			2 390	0,16
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	240 992	119 166	121 826	8,09	124 901	8,25
Constructions	905 317	878 652	26 665	1,77	25 951	1,71
Installations techniques, matériel & outillage industriels	254 405	175 393	79 013	5,25	102 590	6,77
Autres immobilisations corporelles	168 077	148 878	19 199	1,28	20 757	1,37
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 858		1 858	0,12	1 819	0,12
Prêts	9 075		9 075	0,60	6 075	0,40
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 594 599	1 336 964	257 635	17,11	284 484	18,78
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	638		638	0,04	2 257	0,15
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	211 978	7 130	204 848	13,60	156 411	10,33
Valeurs mobilières de placement	774 550		774 550	51,44	827 048	54,61
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	247 156		247 156	16,41	221 578	14,63
Charges constatées d'avance	20 876		20 876	1,39	22 667	1,50
TOTAL (II)	1 255 198	7 130	1 248 068	82,89	1 229 961	81,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 849 798	1 344 094	1 505 703	100,00	1 514 445	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	224 394	14,90	224 394	14,82
Ecarts de réévaluation				
Réserves	950 589	63,13	1 036 250	68,42
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-244 866	-16,25	-85 662	-5,65
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	21 312	1,42	23 156	1,53
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	951 429	63,19	1 198 139	79,11
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 887	5,11		
TOTAL (II)	76 887	5,11		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	158 041	10,50	122 457	8,09
TOTAL (III)	158 041	10,50	122 457	8,09
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 151	0,67	14 315	0,95
Autres	200 848	13,34	175 170	11,57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	108 347	7,20	4 365	0,29
TOTAL (IV)	319 346	21,21	193 850	12,80
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 505 703	100,00	1 514 445	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FED. DEP. DES CHASSEURS DE L'ARIEGE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	2 611		2 611	0,80	5 098	1,54	-2 487	-48,77
Production vendue de biens								
Prestations de services	324 320		324 320	99,20	325 263	98,46	-943	-0,28
Montants nets produits d'expl.	326 931		326 931	100,00	330 361	100,00	-3 430	-1,03
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			137 159	41,95	64 428	19,50	72 731	112,89
Cotisations			576 370	176,30	587 293	177,77	-10 923	-1,85
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			122 457	37,46	139 321	42,17	-16 864	-12,09
Autres produits			26 241	8,03	28 968	8,77	-2 727	-9,40
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			63 422	19,40	86 266	26,11	-22 844	-26,47
Sous-total des autres produits d'exploitation			925 649	283,13	906 277	274,33	19 372	2,14
Total des produits d'exploitation (I)			1 252 580	383,13	1 236 637	374,33	15 943	1,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)			203 563	62,26	212 377	64,29	-8 814	-4,14
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			26 243	8,03	-9 339	-2,82	35 582	381,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			26 243	8,03	-9 339	-2,82	35 582	381,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital			5 832	1,78	14 680	4,44	-8 848	-60,26
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			5 832	1,78	14 680	4,44	-8 848	-60,26
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 488 218	455,21	1 454 356	440,23	33 862	2,33
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-244 866	-74,89	-85 662	-26,92	-159 204	-185,84
TOTAL GENERAL			1 733 084	530,11	1 540 017	466,16	193 067	12,54
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises			19 426	5,94	17 681	5,35	1 745	9,87
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			402 768	123,20	239 656	72,54	163 112	68,06
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			72 427	22,15	92 632	28,04	-20 205	-21,80
Services extérieurs			67 542	20,66	90 245	27,32	-22 703	-25,15
Autres services extérieurs			174 481	53,37	173 015	52,37	1 466	0,85
Impôts, taxes et versements assimilés			35 579	10,88	42 943	13,00	-7 364	-17,14
Salaires et traitements			399 955	122,34	398 870	120,74	1 085	0,27
Charges sociales			183 166	56,03	181 602	54,97	1 564	0,86
Autres charges de personnel					3 616	1,09	-3 616	-100,00
Subventions accordées par l'association			20 700	6,33	28 664	8,68	-7 964	-27,77

FED. DEP. DES CHASSEURS DE L'ARIEGE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 919	14,96	45 562	13,79	3 357	7,37
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	76 887	23,52			76 887	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	158 041	48,34	122 457	37,07	35 584	29,06
Autres charges	70 421	21,54	99 508	30,12	-29 087	-29,22
Total des charges d'exploitation (I)	1 730 312	529,26	1 536 450	465,08	193 862	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	335	0,10	849	0,26	-514	-60,53
Sur opérations en capital			284	0,09	-284	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	335	0,10	1 133	0,34	-798	-70,42
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	2 437	0,75	2 434	0,74	3	0,12
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 733 084	530,11	1 540 017	465,16	193 067	12,54
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	1 733 084	530,11	1 540 017	465,16	193 067	12,54

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

FED. DEP. DES CHASSEURS DE L'ARIEGE

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement N°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, sauf pour les comptabilisations de provisions en charges pour 76 887.37 euros pour les dossiers d'indemnisation des dégats gibiers, méthode préconisée par la FNC; en outre une somme de 6 073.88 euros correspond aux dossiers pour lesquels une information chiffrée existe, mais dont le montant ne peut être comptabilisé faute de répondre à la définition de passif.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	19 842		
Terrains	240 992		
Constructions sur sol propre	682 690		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	217 267		5 360
Install. techniques, matériel, outillages industriels	261 745		2 498
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	96 162		9 746
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 711		1 428
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 578 567		19 032
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 819		38
Prêts et autres immobilisations financières	6 075		3 000
TOTAL	7 895		3 038
TOTAL GENERAL	1 606 303		22 070

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		4 966	14 876	
Terrains			240 992	
Constructions sur sol propre			682 690	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			222 627	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		9 838	254 405	
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport		18 970	86 938	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			81 139	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		28 808	1 568 791	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 858	
Prêts et autres immobilisations financières			9 075	
TOTAL			10 933	
TOTAL GENERAL		33 774	1 594 599	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	17 452	2 390	4 966	14 876
Terrains	116 090	3 075		119 166
Constructions sur sol propre	677 961	292		678 253
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	196 044	4 354		200 398
Install. techniques, matériel et outill. industriels	159 155	26 076	9 838	175 393
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	86 237	8 288	18 970	75 556
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68 879	4 444		73 323
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 304 367	46 529	28 808	1 322 088
TOTAL GENERAL	1 321 819	48 919	33 774	1 336 964

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	2 390				
Terrains	3 075				
Constructions sur sol propre	292				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	4 354				
Install. tech., matériel, outill. industriels	26 076				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	8 288				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	4 444				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	46 529				
TOTAL GENERAL	48 919				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions		76 887		76 887
TOTAL Provisions		76 887		76 887
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	7 130			7 130
TOTAL Dépréciations	7 130			7 130
TOTAL GENERAL	7 130	76 887		84 017
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		76 887		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 075		9 075
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	638	638	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	10 000	10 000	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	201 978	201 978	
Charges constatées d'avance	20 876	20 876	
TOTAL GENERAL	242 568	233 492	9 075
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 151	10 151		
Personnel et comptes rattachés	47 402	47 402		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 092	48 092		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	2 437	2 437		
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	21 700	21 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	81 216	81 216		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	108 347	108 347		
TOTAL GENERAL	319 346	319 346		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	638
Autres créances	15 160
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	11 505
TOTAL	27 303

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 151
Dettes fiscales et sociales	78 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	56 927
TOTAL	145 092

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	20 876	108 347
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	20 876	108 347

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:

l'indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de l'exercice à 210 761 Euros.
cet engagement n'a pas été comptabilisé.
elle s'élevait à 202 442 Euros à la fin de l'exercice précédent.